



INSCRIPTION SAISON 2018 - 2019

VSF VOLLEY BALL

LOISIRS

**Pour la licence**, il faut fournir :

- Une photo d'identité (nouvelle inscription)
- Photocopie de votre carte d'identité (nouvelle inscription)
- **Le certificat médical** fourni par la FFVB,
- 1 enveloppe timbrée et libellée à votre adresse
- La feuille « 1 licence = 1 engagement pour le club » complétée et signée
- Fiche de renseignements
- Un règlement pour la licence d'un montant de 80 €

Ce montant comprend le prix de la licence fixé par la Fédération Française de Volley Ball et incluant l'assurance :

- L'assurance couvre la pratique en compétition et à l'entraînement,
- La licence vous identifie comme adhérent à notre association.

Le club accepte les paiements par espèce, chèque, Bons CAF Sarthe et Pass Lycée

Nous vous donnons la possibilité d'échelonner le paiement. Pour cela, remplissez vos chèques en indiquant au dos la date de dépôt en banque (maximum au 1<sup>er</sup> janvier prochain).

Vérifier les informations renseignées sur la première page de votre formulaire de demande de licence et les compléter au besoin. N'oubliez pas de nous signaler tout changement d'état civil, d'adresse postale, d'adresse électronique ou de téléphone qui s'effectuerait en cours de saison.

***ATTENTION : sans retour du dossier complet après le 1<sup>er</sup> Octobre, l'entraînement ne vous sera pas autorisé***